



Assemblée générale

Distr. générale
30 novembre 1998
Français
Original: anglais

Cinquante-troisième session

Point 39 de l'ordre du jour

Question de Palestine

Lettre datée du 24 novembre 1998, adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent du Japon auprès de l'Organisation des Nations Unies

J'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint un état récapitulatif de l'aide du Japon aux Palestiniens, que notre Premier Ministre, Keizo Obuchi, a communiqué lors de sa rencontre avec le Président des États-Unis d'Amérique, M. Clinton, le 20 novembre 1998. La teneur de ce document sera officiellement annoncée à la Conférence à l'appui de la paix et du développement au Moyen-Orient, qui aura lieu le 30 novembre à Washington. Je vous serais reconnaissant de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe comme document de l'Assemblée générale au titre du point 39 de l'ordre du jour.

Le Représentant permanent du Japon auprès
de l'Organisation des Nations Unies
(Signé) Yukio **Satoh**

Annexe

État récapitulatif de l'aide du Japon aux Palestiniens (20 novembre 1998)

1. Annonce de contribution d'un montant de 200 millions de dollars

Le Premier Ministre japonais, M. Obuchi, a annoncé aujourd'hui à la réunion avec le Président Clinton, au titre de l'aide qui sera apportée aux Palestiniens au cours des deux prochaines années, une contribution jusqu'à concurrence d'un montant de 200 millions de dollars. Le Japon a versé environ 372 millions de dollars sur cinq ans depuis 1993. Avec les États-Unis d'Amérique et l'Union européenne, il est l'un des donateurs qui contribuent le plus au financement de l'aide aux Palestiniens.

2. Domaines dans lesquels va en priorité l'aide du Japon

L'aide du Japon va en priorité à quatre domaines :

- a) Ressources humaines et développement social, en particulier soins de santé, éducation et aide humanitaire;
- b) Construction d'infrastructures de base;
- c) Contribution au financement des frais initiaux de l'Autorité palestinienne;
- d) Création d'emplois que n'affecte pas le bouclage de la Cisjordanie et de Gaza.

3. Modalités de l'aide

L'aide apportée à ce jour par le Japon par l'entremise d'organismes internationaux tels que le Programme des Nations Unies pour le développement et l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient s'élève à environ 268 millions de dollars. Depuis le début de l'exercice 1995, le Japon a exécuté 11 projets d'aide directe aux Palestiniens, qui représentent au total un montant d'environ 94 millions de dollars.

4. Assistance technique

S'agissant du programme d'assistance technique, 446 Palestiniens ont participé à ce jour aux programmes de formation offerts par le Japon depuis 1993. Les cours de formation visent à développer les capacités administratives et à valoriser les ressources humaines dans divers domaines, dont l'environnement et l'enseignement.

5. Exemples de projets achevés ou en cours

- a) Projets créateurs d'emplois
 - Réhabilitation de la bande de Gaza 5 millions
 - Infrastructure municipale (Gaza) 5 millions
 - Pavage et dallage (Naplouse) 2 millions
 - Développement agricole dans le district d'Hébron 4 millions
- b) Contribution aux frais initiaux de l'Autorité palestinienne
 - Frais initiaux des brigades de pompiers palestiniennes 3 millions
 - Frais initiaux de l'Administration palestinienne 7,4 millions
- c) Renforcement des capacités de l'Autorité palestinienne
 - Construction de logements pour les forces de police dans la bande de Gaza 10 millions
 - Transfert de connaissances par l'entremise de Palestiniens expatriés 1,5 million

	– Formation de fonctionnaires (administration publique)	2 millions
	– Programme de formation tripartite dans des centres de formation en Égypte et en Jordanie	
d)	Infrastructure de base	
	– Modernisation du système d’adduction d’eau de Khan Younis	4 millions
	– Agrandissement de locaux scolaires en Cisjordanie	2 millions
	– Modernisation de l’hôpital de Tulkarem en Cisjordanie	4 millions
	– Construction d’un stade à Jericho	2,5 millions
e)	Assistance aux réfugiés palestiniens	
	– Construction d’une nouvelle école primaire pour garçons à Gaza	1 million
	– Développement de l’assistance médicale à Gaza	0,41 million
f)	Assistance directe	
	– Amélioration du matériel médical dans la bande de Gaza	13 millions
	– Construction d’un hôpital à Jericho	18,6 millions
	– Construction d’écoles primaires dans la bande de Gaza	16,3 millions
